



Compte rendu de la 3^e réunion du pôle Faune de l'ORB

- jeudi 10 novembre 2016 -

Étaient présents	Excusés
<ul style="list-style-type: none"> - Anne BIGNOLAS (EcoPôle) - Sébastien BRUNET (Nature 18) - Eva CHERAMY (ELN) - Marine COLOMBEY (ONEMA) - Jérémy COSSEC (LNE) - Géraud De SAINT ALBIN (Région Centre-Val de Loire) - Antonin DHELLEMME (BIOTOPE) - André DUTERTRE (SHT 37) - Matthieu ESLINE (Ecosphère) - Alain FAVROT (Nature 18) - Sophie FRONT (Commission scientifique Spéléo région Centre-Val de Loire) - Benoît GARNIER (ONF) - Sophie GRIBUS (Région Centre-Val de Loire) - Antonin JOURDAS (LNE) - Paul HUREL (ONCFS) - Emilien Landais (DREAL Centre-Val de Loire) - Daphné MARQUES (FNE Centre-Val de Loire) - Lucile PIERRARD (FNE Centre-Val de Loire) - Eva SEMPE (SNE) - Jean-Louis SENOTIER (FNE Centre-Val de Loire) - Anne TINCHANT (SEPANT) - Matthieu WILLMES (DREAL Centre-Val de Loire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Yves ALLION - Michel BINON (Muséum d'Orléans) - Aude BOURON (Fédération régionale des chasseurs) - Michel CHANTEREAU (Réserve Saint Mesmin) - Michel CHOVET - Romuald DOHOGNE (Indre Nature) - Sylvain DURENDEAU (ETL) - André DUTERTRE (SHT 37) - François GAY (Comité départemental de spéléologie 37) - Michel GERVAIS (Perche Nature) - Pascal GIRODON (Muséum de Blois) - Serge GRESSETTE (CEN Centre-Val de Loire) - Philippe JAMET - Michèle LEMAIRE (Muséum de Bourges) - Laurent LEQUIVARD (LNE) - Yann LOZACHMEUR (PNR Perche) - Gabriel MICHELIN (CDPNE) - Dimitri MULTEAU (Cen 41) - Alain PERTHUIS - Jean-Louis PRATZ (Cercopé) - Christian SALLE (Cercopé - SHN 41) - Etienne SARAZIN (LPO 37) - Julien TRANCHARD (Groupe chiroptères régional)

1) Ordre du jour

- Point sur l'avancée des travaux du pôle en 2016 ;
- Retour sur l'enquête pôle Faune et échanges sur l'organisation du pôle ;

- Présentation des résultats de l'étude de la DREAL menée cet été sur la stratégie de connaissance des données en région ;
- Questions diverses.

2) Avancée des travaux du pôle en 2016

2a. Fiches espèces emblématiques

Résumé des échanges :

Les fiches sur le Castor d'Europe et le Moineau friquet ont été réalisées cette année. Dans le premier cas, l'ONCFS a aidé à la création de cette fiche et les données ont été facilement mobilisables car déjà compilées. Dans l'autre cas, la fiche a été initiée par la fédération et les acteurs du territoire ont été sollicités pour relire la fiche et fournir leurs données afin de créer une carte d'observation de l'espèce.

Propositions :

- Il faut augmenter le nombre d'espèces couvertes par une fiche pour contenter un maximum de personnes. Il y a deux types d'espèces à cibler : celles pour lesquelles il y a un enjeu fort en région, et celles qui sont appréciées du public car elles sont faciles à identifier et à observer. Les espèces dotées d'un PRA ou d'une déclinaison de PNA sont à travailler. Tous les groupes sont à travailler.
- Les acteurs compétents et qui souhaitent s'engager à réaliser une fiche en 2017 seront sollicités en début d'année prochaine.

2b. Outils d'aide à la détermination

Résumé des échanges :

Présentation de plusieurs documents à paraître sur le site de l'ORB sur une page dédiée précisant le travail du pôle sur cette thématique (macrocrustacés, criquets, limaces dans un premier temps, mais toutes les bonnes volontés sont les bienvenues). Pour le document sur les macrocrustacés, des sessions de formations seront réalisées courant 2017 afin d'aider les volontaires à s'approprier l'outil et développer leurs compétences en détermination d'espèces sur ce groupe.

Proposition :

→ Une clé des azurés et zygènes existe en Indre-et-Loire, elle pourrait être étendue à la région Centre-Val de Loire (projet 2017 ?).

2c. Atlas amphibiens

Résumé des échanges :

Il est nécessaire de cadrer dans le temps la démarche d'atlas régional amphibiens et reptiles, sinon les acteurs ne se sentiront pas mobilisés. De plus, il n'existe pas des dynamiques locales atlas dans tous les départements, et les territoires non couverts par un atlas pourraient se mobiliser via la dynamique régionale affirmée. Les cartes à réaliser doivent concerner les données à partir de 2000 pour être pertinentes. Il faut y présenter les boisements, les cours d'eau et les grandes villes de la région afin de donner des repères aux personnes souhaitant faire des prospections. D'ici à 2020, les cartes produites par espèce et les cartes de synthèse seront présentées sur le site de l'ORB sans commentaire, en précisant qu'il s'agit d'un état des connaissances actualisé chaque année. Il ne faut pas instaurer un protocole particulier de récolte de données à moins de faire travailler des salariés payés sur ce projet.

Propositions :

- Les prospections de terrain se poursuivront jusqu'en 2019 et l'année 2020 sera consacrée à la rédaction des commentaires de carte et de synthèse de l'atlas.
- Nouvelle forme de présentation des cartes à diffuser sur le site internet de l'ORB : destinées au grand public.
- Publication de l'ensemble des cartes (de synthèse et par espèce) sur le site Internet de l'ORB, sans commentaire mais avec la mise en garde nécessaire.

- Pour la mise à jour des cartes avec les données 2016, il faut faire remonter les données amphibiens et reptiles (toutes les données pour ceux qui intègrent la démarche, ou juste les données 2016 pour les structures ayant déjà participé cette année) pour la fin de l'année 2016. Pour ceux qui saisissent dans SIRFF, un export sera fait directement par FNE Centre-Val de Loire.

Objectif : **actualiser ces cartes avant le début de la phase de terrain, début 2017.**

2d. Connaissance de la biodiversité /faune

Résumé des échanges :

En parallèle de ce qui a été fait sur la flore par le CBNBP, le pôle faune a sollicité ses membres afin de recenser les données de chacun par groupe taxonomique. Sur 46 acteurs sollicités, 19 ont répondu positivement à l'appel durant l'été 2016. Un travail complémentaire de la DREAL dans le cadre de sa stratégie de connaissance régionale a été mené dans le même temps (présentation en fin de séance).

Propositions :

- ➔ La fiche indicateur n'est pas prête à être diffusée en l'état. Il faut la retravailler avant la publication sur le site de l'ORB (relance des acteurs n'ayant pas répondu, intégrer le travail de la DREAL...)

3) Résultats de l'enquête du pôle faune (cf diaporama présenté en séance)

29 réponses sur 63 acteurs sollicités.

3a. Compétences en présence

Les graphiques présentés indiquent pour chaque thématique les compétences des personnes ayant répondu à l'enquête. C'est un état des compétences potentielles à mobiliser pour les travaux du pôle qui certes n'est pas complet mais qui sert de base pour réfléchir à des projets avec les personnes ressources. Pour chaque acteur ayant répondu, les coordonnées des experts par thématique ont été récupérées.

3b. Thématiques à aborder

Les réponses à l'enquête aboutissent à l'ordre suivant :

1. Chiroptères - 2. Amphibiens / Odonates - 3. Lépidoptères / Orthoptères.

Pour chaque thématique, il faut d'abord prendre contact avec les instances déjà présentes sur le territoire pour travailler ensemble (exemple du groupe chiroptères régionale ou encore du muséum de Bourges très actif sur cette thématique).

3c. Objectifs du pôle

Classement des objectifs par les acteurs ayant répondu à l'enquête :

1. améliorer les connaissances naturalistes par des inventaires de terrain
2. valoriser cette connaissance via des indicateurs et outils de communication
3. protéger les espèces par des actions concrètes

3d. Actions à engager par le pôle

Résumé des échanges :

Il était question dans l'enquête de prioriser les grands types d'actions sur lesquelles le pôle devrait travailler. Après échange avec le groupe, il est précisé qu'il ne s'agit pas de dicter les politiques régionales en matière de biodiversité mais bien de travailler ensemble à la valorisation des actions déjà réalisées sur le territoire régional en matière de protection et de sauvegarde des espèces et des biotopes.

Les services de la DREAL et de la Région, présents lors de la réunion, ont précisé les éléments suivants :

* La DREAL peut venir en aide aux structures souhaitant présenter un dossier sur les espaces protégés et la valorisation des actions de protection.

* La Région précise qu'elle finance 40% d'actions de connaissance sur le territoire via les conventions vertes. Elle déplore un manque de retour des associations sur les données récoltées dans le cadre de ce financement. Il faudrait qu'il y ait une meilleure valorisation des études menées par le tissu associatif et le pôle Faune pourrait travailler à cette valorisation pour que les décideurs aient accès à cette connaissance.

Des éléments concernant la mise en application de la loi Biodiversité en région ont été présentés : il n'y aura pas d'enveloppe financière supplémentaire pour les actions biodiversité dans le cadre de l'Agence régionale biodiversité (ARB), ni de personnel dédié. L'EcoPôle existant déjà en région, une réflexion est lancée dans les services de la Région et de la DREAL pour le faire évoluer en Agence régional biodiversité.

Lors de la réunion, FNE Centre-Val de Loire a indiqué que son réseau d'association avait proposé de travailler sur un plan régional d'action mare, mais la Région l'a refusé en l'état car elle souhaite attendre la création de l'ARB et la définition de ses missions pour voir si un tel projet peut être porté par cette nouvelle instance.

À l'avenir, il est demandé aux acteurs de valoriser les travaux déjà menés sur le territoire et les données déjà collectées avant de proposer de nouvelles actions à subventionner.

3e. Prochain atlas régional

Résumé des échanges :

Le choix des Odonates est majoritaire. Les dynamiques atlas dans plusieurs départements et le Plan régional d'actions (PRA) en cours permettent de cibler facilement des personnes ressources à contacter. Il faut plutôt parler d'un état des lieux des connaissances associé à une analyse des données collectées sur ce groupe plutôt que d'évoquer la réalisation d'un atlas. Il ne faut pas lancer plusieurs dynamiques atlas en région en même temps, pour ne pas disperser les efforts.

Propositions :

- ➔ Un appel à contribution pour la remontée des données Odonates en région sera fait début 2017.
- ➔ Si les données collectées le permettent, des cartes d'état des lieux de la connaissance sur les Odonates seront réalisées en 2017 sur le même principe que celles actuellement réalisées sur les Amphibiens et Reptiles

3f. Prochaine fiche espèce emblématique : le Pélobate brun

Résumé des échanges :

D'après les retours de l'enquête, la majorité des acteurs ayant répondu sont favorables à la réalisation de cette fiche. Antonin Jourdas de Loiret Nature Environnement a travaillé à la réalisation de cette fiche dans le cadre de son animation du PRA Pélobate brun. Elle sera mise en ligne sur le site de l'ORB en fin d'année après présentation par mail aux membres du pôle faune et du groupe de travail ORB qui réunit les copilotés de l'ORB (Région, DREAL), l'animateur de l'ORB (EcoPôle) et les animateurs des pôles (CBNBP, CEN Centre-Val de Loire, FNE Centre-Val de Loire).

3g. Valorisation de l’outil ZNIEFF au sein de l’ORB

Les retours de l’enquête indiquent que les membres y sont favorables. À voir avec la DREAL et le CBNBP (secrétaire des ZNIEFF en région) comment être le relais de cette valorisation. Le pôle pourrait réaliser une synthèse et une analyse des données existantes en région.

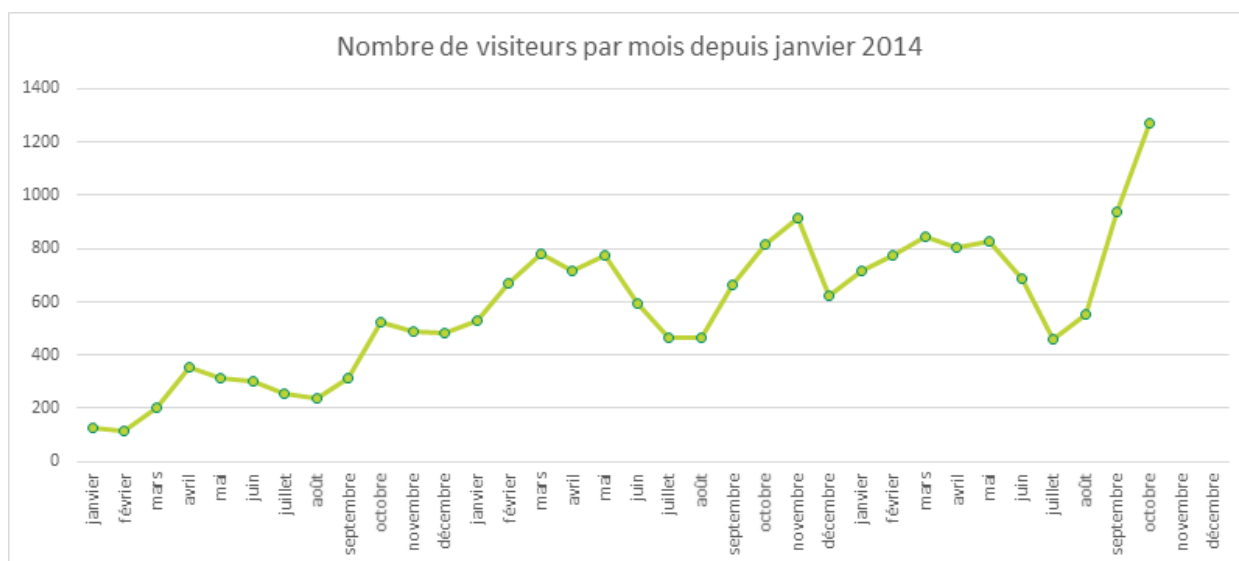
3h. Pôle faune et faune invasive

La DREAL et l’ONCFS semblent d’accord pour que l’ORB soit le lieu de valorisation des travaux du Groupe de travail faune invasive (GTFI). Une réunion avec l’ÉcoPôle, l’ONCFS et la DREAL est à programmer début 2017 pour réfléchir à cette valorisation. Les membres du pôle sont tout à fait favorables à la remontée des données invasives au GTFI.

→ *Remarque générale de l’assemblée : l’ORB sert à valoriser les actions en région, mais le site est-il assez connu ? Comment le faire connaître ?*

Information complémentaire post-réunion :

Voici les éléments complémentaires fournis par l’EcoPôle suite à la réunion. Le nombre de visiteurs par mois est en augmentation depuis 2014 mais il y a un fort travail de promotion à faire pour le faire connaître. Il faudrait que tous les acteurs puissent en faire la publicité sur leurs sites Internet respectifs.



Une analyse plus poussée des statistiques de fréquentation sera réalisée par l'EcoPôle en début d'année 2017. Les résultats seront communiqués aux membres du pôle Faune par mail.

3i. Organisation du travail au sein du pôle

Le travail en groupe et les échanges par mails sont à privilégier. Il est proposé de conserver une réunion plénière en fin de chaque année pour présenter les avancées du pôle et réfléchir aux actions à mener pour l'année suivante. Le pôle doit réfléchir à l'organisation de sorties terrain en lien avec les projets développés, comme des journées de prospections amphibien/reptiles pour dynamiser la démarche atlas dans les secteurs les moins connus (dans le département de l'Eure-et-Loir par exemple).

4) Retour sur le stage d'Emilien Landais à la DREAL Centre-Val de Loire concernant sa stratégie de connaissance biodiversité

Cf. présentation en annexe du présent document.

Suite à la présentation, un temps de questions et d'échange a eu lieu. Quelques remarques sont présentées ici :

- il manque les données de certaines associations du réseau FNE Centre-Val de Loire qui ont saisi leurs données Carnet B sur Cardobs pour les amphibiens et reptiles (ELN, SEPANT,...).
- pour certains insectes comme les Odonates, il manque les données de CERCOPE et plus particulièrement de Jean-Louis Pratz saisies sur Cardobs.
- besoin d'un tableau récapitulatif par année et par structure sur le nombre de données reçues pour que des comparaisons soient faites et permettent d'identifier quels jeux de données n'ont pas encore été transmis.
- une 2^e version de ces cartes est en cours de réalisation. Elle va notamment se baser sur des régions naturelles plus fines, donc plus nombreuses.

- questionnement de la pertinence de la représentation par entité naturelles. Les naturalistes souhaiteraient plutôt une présentation par mailles. D'après la DREAL, le traitement serait beaucoup plus lourd et il n'est pas envisageable avec les outils disponibles.

→ Emilien L. doit faire le point avec les structures sur les données envoyées et celles-ci doivent renvoyer les compléments si besoin.

→ Emilien devra aussi intégrer les BDD évoquées dans les remarques pour compléter ses cartographies et analyses.

Il est acté en séance que la prochaine réunion plénière du pôle Faune sera programmée en novembre 2017.

Les documents présentés en séance seront annexés au présent relevé de propositions :

- Ppt de présentation ;
- Ppt de présentation du travail d'Emilien